

Vos communes

LE BOURGET-DU-LAC

Le club des Archers de Thomas II cherche des solutions pour se développer

Patrick ANSANNAY-ALEX



Une partie des Archers de Thomas II lors de l'entraînement ce samedi 27 à la Traverse. Photo Le DL /P.A.-A.

Cela faisait un bon bout de temps que nous n'entendions plus parler du club de tir à l'arc 3D bourgetain des Archers de Thomas II. Et pour cause. Aux dires de la nouvelle équipe dirigeante, la précédente présidence bicéphale avait quelque peu mordu le trait, et ce dans plusieurs domaines.

Depuis la rentrée de septembre, le club est donc reparti sur des bases sérieuses, plus saines et avec une seule idée en tête : le top niveau et la compétition. Il est aidé en cela par Emmanuel Lécuyer, ancien entraîneur de l'équipe de France de tir à l'arc 3D, que nombre de trentenaires bourgetains connaissent bien pour avoir été responsable de l'office municipal des sports de la commune durant plusieurs années.

• Trop de demandes d'adhésion pour trop peu de places

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Sur le plan sportif, ce sont 29 médailles glanées lors des différentes compétitions depuis septembre : 13 d'or, 11 d'argent et 5 de bronze. Sur le plan humain de nouvelles personnes sont arrivées au club et d'autres y sont revenues pour un total de 42 licenciés : 15 jeunes et 27 adultes.

Mais il y a une ombre au tableau : le manque de place. Si les Archers de Thomas II comptent 42 membres, c'est parce qu'ils en ont refusé 24 autres. Aussi parce que le club veut privilégier la qualité. Il a certes 4 créneaux horaires à la Traverse sur la semaine. Mais le lundi matin quasiment personne n'est disponible. Il est fréquent que le samedi matin, le badminton soit également présent. Quant aux mardi et vendredi, partagés avec la gym, le club est très à l'étroit avec seulement un quart du gymnase à sa disposition.

• Il faudra trouver un nouveau terrain pour les entraînements extérieurs

Mais ce n'est pas tout. Avec le futur aménagement de la Croix Verte, les entraînements extérieurs vont devoir se faire ailleurs. Compte tenu des précautions à prendre pour une nouvelle implantation, des contraintes géographiques de la commune et la rareté de ses terrains, la solution devient presque cornélienne pour la municipalité. Un point reste incompréhensible pour bon nombre de clubs. Pourquoi la Traverse est-elle fermée pendant les vacances alors que pour les entraînements la présence du gardien n'est pas indispensable et que des travaux d'entretien sont loin d'être systématiques ? Certains en sont à se demander si les auteurs du PLUI ont vraiment prévu de laisser un peu de place pour les loisirs et les sports d'une population qu'ils entassent dans les différentes communes.

Ceci est d'autant plus crucial pour le club qu'il n'a vraiment pas l'intention de faire du tir à l'arc uniquement en loisir, et espère devenir un grand club de la Région. Il ne veut pas non plus faire de figuration aux prochains championnats de France de leur spécialité.